



REGLEMENT DE LA MONOGRAPHIE DU BACCALAUREAT UNIVERSITAIRE (*BACHELOR*) EN BIOLOGIE

La monographie du Bachelor en biologie est **un travail personnel basé sur une recherche bibliographique, sans travail pratique d'analyse ou d'expérimentation**. Elle représente un effort de 5 crédits ECTS, soit environ 150 heures de travail personnel.

Délais

Le **dernier délai** de remise de la monographie évaluée au Secrétariat de biologie est le **31 août**.

Direction

La monographie du Bachelor en biologie se fait sous la direction d'un-e professeur-e, chargé-e de cours, maître d'enseignement et de recherche, chargé-e d'enseignement, biologiste, collaborateur/trice scientifique ou maître-assistant-e de la Section de biologie. Le/la directeur/trice supervisant le travail peut aussi être choisi-e hors-Section, mais l'étudiant-e doit alors trouver un-e responsable au sein de la Section qui sera 2^{ème} juré pour le travail.

La direction de monographie inclut la validation ou la proposition d'un sujet, une discussion préalable, la suggestion de lectures (chapitres de livres, articles de revue), la supervision régulière du travail si nécessaire, des propositions de modifications et de corrections, et l'évaluation (qui pourra inclure une discussion finale, selon le souhait des juré-es).

L'étudiant-e trouve un-e directeur/trice de monographie selon son intérêt pour une discipline, dès la fin de 2^{ème} année ou au début de la 3^{ème} année.

Co-requis : formation documentaire

L'étudiant-e doit s'inscrire aux séances de « Formation documentaire 13B801 » obligatoires à la Bibliothèque Ernst et Lucie Schmidheiny (BELS, Sciences II) qui ont lieu chaque année entre les mois d'octobre et de décembre. La liste des participant-es est transmise au secrétariat de la Section de biologie pour contrôle.

Forme et contenu

La monographie se fait sur un sujet choisi en concertation avec le/la directeur/trice de monographie (et validé, le cas échéant, par le/la répondant-e de la Section).

La monographie est présentée sous forme d'un mémoire écrit rédigé en français ou en anglais, en accord avec le directeur. Le texte principal (sans le résumé et la bibliographie) représente environ 4,000 à 6,000 mots (soit environ 12 à 20 pages).

La structure est la suivante :

- **Page de titre avec titre**, noms de l'étudiant-e et directeur/trice (et répondant-e), date ([voir exemple](#))
- **Table des matières**
- **Page d'abréviations**, si nécessaire
- **Résumé**
- **Introduction** générale du sujet
- **État documenté de la recherche** de manière synthétique, suivi d'une **discussion / conclusion** dans laquelle seront également soulevées les questions non encore résolues dans le domaine considéré. Les figures (numérotées, avec légende), les tableaux (numérotés, avec titre) et les références seront à citer dans le texte.

- **Bibliographie** soignée qui contient les références complètes citées dans le texte. En absence d'instructions du directeur/trice, choisissez le format Vancouver.

Évaluation

L'évaluation (note sur 6) doit être validée par une attestation portant **deux signatures** (le/la directeur/trice et un-e deuxième juré-e, titulaire au minimum d'un Master et choisi-e par le/la directeur/trice), et communiquée à la Section par le directeur de monographie (via le [Formulaire d'évaluation de la monographie](#)).

La note sera enregistrée et les 5 ECTS validés dès que l'étudiant-e aura envoyé une copie électronique (**format pdf**) de son travail à l'adresse e-mail secretariat-biologie@unige.ch et aura effectué la formation documentaire (voir co-requis, ci-dessus).

Les critères d'évaluation de la monographie sont l'indépendance dans le travail effectué ; la compréhension du sujet ; le raisonnement scientifique ; la présentation des questions non encore résolues ; la forme du mémoire ; la qualité des illustrations et de leurs légendes ; la qualité de la bibliographie (pertinence et actualité des sources, attribution systématique des sources, présentation complète et correcte des références).

Un [prix](#) récompense la meilleure monographie parmi celles ayant obtenu 6. Celles-ci seront départagées lors d'une soutenance orale publique par un comité composé de 3 à 4 enseignant-es de la Section.

Grille d'évaluation pour la monographie de bachelor en biologie

Critères	Niveau inacceptable (0 pt)	Niveau insuffisant (1 pt)	Niveau correct (2 pts)	Niveau excellent (3 pts)
Indépendance dans le travail effectué				
Compréhension du sujet				
Raisonnement scientifique et précision du texte (contenu)				
Présentation des questions non encore résolues et des perspectives possibles				
Forme du mémoire (qualité rédactionnelle, structure...)				
Qualité des illustrations (tableaux, figures) et des légendes				
Qualité de la bibliographie - 1 : pertinence et actualité des sources choisies, adéquation entre le texte et les références				
Qualité de la bibliographie - 2 : attribution systématique des sources dans le texte et les figures, présentation complète et correcte des références (par défaut, selon le style Vancouver)				
Note finale 5(p/24) + 1				/6